

U Poghju d'Oletta, u 23 di lugliu di u 2017

OMAGIU à MARIA GHJENTILE

Discorsu di U Merre

Bonghjornu à tutti,

Simu riuniti oghjè in stu locu impurtantissimu di u nostru paese è u nostru circondu, a vecchja casa di Maria Ghjentile, per ramintacci di l'eruina.

Prima tuttu, vi vogliu ringrazià d'esse prisenti è cusì di manifestà u vostru affettu pè sta donna tantu maghjò di a stòria di a Corsica.

- **Eccu u racontu chì ci hanu lasciatu i nostri anziani è in particolare Antone COSTA, prete di U Poghju d'Oletta in principiu di u vintèsimu sèculu:**

U vinti cinque di settembre di u mille settecentu sessanta nove, cinque omi, partigiani di Pasquale PAOLI, dopu esse stati cundanati dà una ghjura strana u dicesette lugliu di u mille settecentu sessanta nove, subiscenu u supplìziu di a rota in piazza a u conventu San Francè.

Dopu esse stati scruciati, sò stati messi in forca d'infamìa è sposti pè l'esèmpiu. Duvianu stà cusì, senza sipultura, sottu pena di vita.

S'omi, chì avianu participatu à u fattu di a guerra contru a Francià numinatu Cospirazione d'Oletta, si chjamavanu:

Don Pedru LECCIA,
Francescu Antone SANTAMARIA
è Dumenicu CERMOLACCE d'Oletta,
Giò GUIDONI
è Giò Camillo GUIDONI di U Poghju.

A ghjente era spaventata. U trimuleghju di a morte s'era impadrunitu di tutti i cori.

Tutta a pupulazione si tenia in casa, pienghjendu sti ghjovani paisani.

A notte ghjunta, Maria Ghjentile era in d'a sò càmera: à posà nanta u so lettu, u sò capu ghjimbadu, e mani sopra a l'occhji, circendu à inghjòttesi u pientu.

In silenziu, li si paria di sentesi chjamà: "Ò Maria Ghjentì!".

È ella di pensà: "Ò Giò", lu miò caru prumessu. Aviamu maritacci frà pocu!

Innucentu, ti hanu tombu è ùn ti volenu mancu permette d'ave una sipultura cristiana.

Maria Ghjentele ùn po suppartà stù dolore è decide, per amore di sicuru ma ancu per muralità è patriuttisimu, di fallà à u conventu di notte per ùn lascià cusì u sò prumessu.

Èccula spiccendu u cadàvaru di u so sfurtunatu prumessu per supellillu ind'un'arca di u conventu.

U so dovere còmpiu, si ne riturnò in casa, u core fiaccu ma cuntenta d'un'esse stata ingannata da a sintinella.

A l'alba, omu si dice chì mancava un cadàvaru in piazza di u conventu: era quellu di Giò. A nutizia di a so sparizione si sparghjò prestu è i suldati mettìinu u pòpulu in sussurru.

Tandu i parenti di u prumessu di Maria Ghjentele fùbbenu arristati è messi in prighjò in attesa d'esse ghjudicati.

Risoluta è purtata d'un spìritu di vera ghjustizia, Maria Ghjentele si presentò allora ind'è u ghjùdice in Bastia hà palisà tuttu ciò qu'ella avia fattu sola pè supillì à cristianinu u so prumessu.

A Storia ci cunta chì u ghjùdice hè statu bocca aperta dinanzu à Maria Ghjentele, una donna smirullata chì hè stata capace d'unu eruìsimu sìmule. Cumandò subitu a liberazione di a sterpa di Giò.

- **Una parolla in lingua francese:**

Je vous laisse imaginer mon plaisir particulier d'être ici présent pour évoquer cette grande femme connue sous le nom de "Maria Ghjentile" aussi appelée "l'Antigone Corse".

Ce soir, en vous la faisant mieux connaître, vous pourrez apprécier l'immense message d'amour et de morale qu'elle nous a laissé.

L'hommage public que mon équipe municipale et moi-même avons décidé de lui rendre depuis le début de notre mandature est la marque de l'attachement profond que toute notre communauté lui porte.

A cet égard, je tiens à remercier tout particulièrement le Président de l'Assemblée de Corse, Monsieur Jean-Guy TALAMONI, qui a officialisé le 8 mars dernier l'entrée de Maria Gentile dans la statuaire corse aux côtés de Pasquale PAOLI et de Napoléon BONAPARTE. Avec une partie de l'équipe municipale nous étions présents et avons été très touchés par la cérémonie organisée.

Le buste en bronze de Maria Ghjentile réalisé par le sculpteur Gabriel DIANA trône maintenant dans le hall d'entrée de la Collectivité Territoriale de Corse. C'est une photo de celui-ci qui m'a d'ailleurs servi pour préparer l'affiche de cette commémoration.

L'attachement à Maria Ghjentile s'est aussi manifesté par le partage fraternel de cette commémoration depuis le début avec Marie FERRANTI auteur de la pièce de théâtre "Maria Gentile" et de Guy CALVELLI acteur et chanteur. J'en profite pour saluer la publication au mois de janvier 2017 aux éditions Gallimard de la pièce en cinq tableaux "La passion de Maria Gentile" que je vous engage à lire.

Il s'est aussi illustré par l'ambition que nous avons eue avec Madame Marido PAOLI de l'association Corsica Genealogia d'effectuer des recherches généalogiques et historiques la concernant afin notamment de reconstituer la généalogie de Maria Ghjentile.

Je vais maintenant vous présenter le résultat de ces recherches sur la véritable identité de Maria Ghjentile (résultat que vous pourrez consulter tout à l'heure à la salle des fêtes si vous le souhaitez) ainsi que sur le fait héroïque qu'elle a accompli après l'exécution de son fiancé dont nous pensons qu'il s'appelait Giovanni GUIDONI, un des condamnés à mort de l'épisode connu sous le nom de Conspiration d'Oletta (nous verrons par la suite pourquoi).

Tantôt appelée:

Maria Gentile MONTALTI: par Francesco Ottoviano RENUCCI dans "Nouvelles Corses" paru en 1841 ou encore par Pierre LUCCIANA (Petru VATTELAPESCA) dans son drammu lirico in 4 quadri "Maria Gentile" paru en 1906),

tantôt **Maria Gentili MONTALTI** (par Ferdinand GREGOROVIVS dans "Voyage en Corse" écrit en 1852),

mais aussi **Maria GENTILI** (par François Antoine GIROLAMI-CORTONA dans "Histoire de la Corse) parue en 1906,

ou encore **Maria Gentile GUIDONI** (par Hyacinthe Yvia CROCE dans "Quarante ans de gloire et de misère ou encore par Jean-Pierre LUCCIARDI dans sa pièce de théâtre "Maria Jentile - drammu storicu in tre atti" parue en 1912),

ou aussi par le seul prénom **Maria Ghjentili** (par Rinatu COTI dans sa pièce de théâtre "U MACEDDU" parue en 1985),

voire même tout simplement par le nom **GENTILE** (en ce sens l'abbé Jean-Ange GALLETTI dans son "Histoire illustrée de la Corse" parue en 1863),

et aussi **Maria Gentile BELGODERE** (par Jacques DENIS).

Mais qui est-elle vraiment ?

Son acte de baptême tiré des registres de catholicité de la paroisse "San Andrea" (sur la commune d'Oletta) est ainsi libellé: "l'an du Seigneur 1748, le **6 mars**, moi soussigné, curé de cette paroisse de Saint-André d'Oletta, ai baptisé une enfant née cette nuit de Joseph BELGODERE, fils d'Ange François, et de Maria Catherine, conjoints de cette

paroisse, a qui a été imposé le prénom de **Maria Gentile...** signé: CAPEZZALI curé".

Son père: Giuseppe BELGODERE né à Oletta en 1717,

Son grand-père paternel: Angelo Francesco BELGODERE (° 1689, + 27/10/1755 à Oletta),

Sa grand-mère paternelle: Barbara (°1700 / + 13/05/1760 à Oletta)

Sa mère: Maria Catalina SALICETI née à Oletta en 1719 épouse LECCIA en 1ères noces,

Son grand-père maternel: Giuliano SALICETI,

Sa grand-mère maternelle: Gentile OLETTA,

Son acte mariage rédigé en latin et signé par le curé Giuseppe SALICETI, tiré lui aussi des registres de catholicité de la paroisse "San Andrea" indique que Maria Gentile s'est mariée le 30 décembre 1770 avec **Gio Santo GUIDONI** fils de feu Francesco Saverio,

Son acte de décès civil nous précise qu'elle est décédée le 31 mai 1820 à Poghju d'Oletta à l'âge de 72 ans et le registre des décès de l'église San Cervone nous dit en sus qu'elle a été ensevelie ce même jour dans le cimetière communal.

Quel fait héroïque a-t-elle accompli?

D'abord, le contexte historique:

En 1769, Maria Ghjentile BELGODERE est cette jeune fille d'une vingtaine d'année, fiancée à un jeune patriote de sa région.

Tous deux vivent à une époque très mouvementée de l'histoire de notre île, celle de la guerre de 40 ans qui a débuté en 1729 et qui s'est achevée en mai 1769.

Maria Ghjentile s'est illustrée en 1769, à l'occasion de l'épisode connu sous le nom de la Conspiration d'Oletta, dont la réalité nous été transmise par divers historiens et surtout par les recherches de notre compatriote, Mr Antoine de MORATI, originaire de Saint-Florent, qui a pu consulter les pièces du procès des auteurs et complices de cette conspiration et qui les a publiées dans le bulletin de novembre et décembre 1893 (N° 155/156) de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse.

Il faut rappeler qu'en 1729, les Corses, usés par plus de quatre siècles de domination génoise, se révoltent afin d'obtenir leur indépendance.

En 1755, au siècle des lumières, Pasquale PAOLI est proclamé père de la patrie et général de la nation. Il est alors l'initiateur d'une constitution considérée comme la première constitution démocratique du monde moderne qui contribuera d'ailleurs à l'élaboration de celle des Etats-Unis d'Amérique.

En 1768, le 15 mai, c'est le traité de Versailles qui consacre la cession de la souveraineté de la Corse par les génois à la France.

Pour imposer son gouvernement, le roi Louis XV envoie alors sur l'île des renforts importants sous l'autorité du comte de Marbeuf.

Le marquis de Chauvelin, commandant en chef des troupes en Corse, s'empare d'Oletta où il établit son quartier général à la tête d'une garnison de 1 500 soldats, qu'il place sous les ordres du marquis d'Arcambal.

Au début de 1769, Pasquale PAOLI, fort de sa victoire à Borgu visait Oletta afin de contenir les Français à Saint-Florent et Bastia où ils étaient en surnombre.

S'étant ménagé des intelligences avec les habitants de la région, il envisage de lancer une attaque afin de surprendre et neutraliser cette garnison.

Pour ce faire, il décide de s'appuyer sur l'abbé Francesco Antone SALICETI, surnommé Peverino, qui avait imaginé introduire, dans la nuit du 13 au 14 février 1769, un groupe de partisans par la porte "démurée" d'une cave située au Muntaghjò et appartenant à Don Pietro LECCIA, de les faire passer de là à la maison Santamaria où se trouvaient quatre officiers et leurs hommes, et de la sorte, s'étant emparé de ce poste important, favoriser le succès d'une attaque concomitante

du village par deux détachements de corses, l'un venant d'Olmata di Tuda et l'autre sortant de Poghju.

D'Arcambal, instruit par Pietro BOCCHECIAMPE de ce projet, fit procéder à de nombreuses arrestations.

Marbeuf ordonne alors que les inculpés soient traduits devant un Conseil de guerre sous les chefs d'inculpation de "conspiration " et de "complot contre le service du Roi" alors que le prétendu crime n'avait pas encore reçu un commencement d'exécution.

L'instruction commencée le 13 février 1769 fut terminée le 3 mars de la même année.

Le Procureur Général, sans plus ajouter aux faits établis par ce Conseil, a finalement aggravé l'accusation des prisonniers qui se trouvèrent non seulement inculpés de conspiration mais également de crime de haute trahison et, par conséquent, de crime de Lèse Majesté, pour avoir voulu égorger les officiers et soldats de la garnison.

Le 17 juillet 1769, la juridiction de jugement, saisie du cas de 30 mis en cause dont 18 seulement sont incarcérés, rend sa décision.

Les peines les plus lourdes concernent cinq patriotes: Don Pietro LECCIA, Francesco Antonio SANTAMARIA dit Totto, Dominique CERMOLACCE, tous trois d'Oletta, Jean GUIDONI et Jean Camille GUIDONI, de Poghju.

L'exécution de la sentence eut lieu le 25 septembre 1769 à une heure après minuit sur la place de la Citadelle de Bastia.

Les condamnés furent d'abord mis à genoux, tête nue, les mains attachées, afin de subir d'abord, la "question ordinaire" dite des canettes puis, la "question extraordinaire" dite de la corde.

A six heures du matin, ils furent conduits devant la porte principale de la cathédrale Sainte-Marie de Bastia pour y faire, à genoux, amende honorable. Le jour même, ils étaient transportés à Oletta au couvent San Francescu où, après avoir à nouveau fait amende honorable, ils furent rompus vifs.

Ensuite, sous le regard d'une population consternée, leurs corps morts martyrisés furent exposés, face tournée vers le ciel, sur des roues dressées à cet effet et privés de sépulture.

Des seules pièces du procès, il ressort que la gravité des crimes imputés aux suppliciés apparaît finalement disproportionnée au regard d'une conspiration qui n'était qu'un acte militaire conçu par des patriotes au demeurant inabouti.

En outre, l'horreur des supplices témoigne d'une férocité judiciaire qui ne pouvait même pas trouver sa justification dans l'exemplarité des peines, la guerre ayant pris fin en mai 1769 lors de la défaite de Ponte Novu.

Et maintenant, le fait héroïque:

C'est principalement par la tradition orale que l'histoire de Maria Ghjentile nous a été transmise.

Alors que son fiancé vient d'être exécuté, notre Maria Ghjentile, décide de se rendre au couvent San Francescu, la nuit venue afin de n'être pas aperçue, et de donner une sépulture chrétienne à son fiancé dans un des caveaux de l'église.

Maria Ghjentile accomplit cette action alors qu'elle sait que le fait pour quiconque d'enlever un condamné du gibet d'infamie est puni de la peine de mort.

Au delà de l'accomplissement de cet acte très courageux, éprise de justice, la voici qui va se présenter au juge à Bastia afin de se dénoncer et de déclarer que les parents du supplicié, qui avaient été arrêtés et qu'on s'apprêtait à juger parce que présumés coupables de l'enlèvement de leur fils, étaient innocents.

Elle demandait à subir seule la sanction de son acte.

L'Histoire nous dit enfin que le juge admira son courage et sa piété et qu'il lui déclara qu'elle était libre, ainsi que les parents de celui qu'elle avait aimé d'un amour si noble.

Qui finalement, des cinq patriotes exécutés, était son fiancé?

Pour certains, il s'agirait de **Bernardu LECCIA** (en ce sens Francesco Ottaviano RENUCCI mais aussi Ferdinand GREGOROVIVUS ou François Antoine GIROLAMICORTONA ou Jean-Pierre LUCCIARDI ou Pierre LUCCIANA ou encore Rinatu COTI même si celui-ci ne cite pas son patronyme).

D'autres pensent plutôt à **Don Pietro LECCIA** (en ce sens Hyacinthe Yvia CROCE) d'autant qu'aucun des condamnés ne porte le prénom de Bernardu; il en est de même pour l'abbé Jean-Angé GALLETTI qui parle d'un supplicié nommé LECCIA fiancé à Gentile.

D'autres enfin et je suis de ceux-là pensent à **Giovanni GUIDONI** de Poghju d'Oletta (en ce sens également Jacques DENIS ou encore l'abbé Antoine COSTA biographe de la paroisse San Cervone de Poghju d'Oletta ayant méthodiquement retracé l'histoire de notre village et de ses habitants sur une longue période - je vous précise que le curé COSTA est né à Oletta le 26 juillet 1875 di Babbu Olitese et di mamma Pughjulaccia: Vicaire d'Oletta du 10 mars 1899 au 31 mai 1910, puis curé de Poghju d'Oletta du 1er juin 1910 au 19 janvier 1943, il était, selon ses propres écrits, l'arrière petit-fils du patriote Jean-Jacques COSTA ayant commandé à l'époque de la Conspiration d'Oletta un détachement de corses qui devait attaquer les français cantonnés au village à partir de la plaine - nul doute que notre curé ait pu

bénéficiaire d'information sur Maria Ghjentile avec sa propre famille).

Le travail de recherche conduit avec l'association Corsica Genealogia m'a finalement permis d'avancer un peu plus dans la certitude que le fiancé de notre héroïne serait bien Giovanni (dit Giò) GUIDONI.

Avec l'aide très précieuse de Madame Marido PAOLI, j'ai ainsi pu récupérer l'acte de mariage de Maria Ghjentile avec Giovan Santu GUIDONI (le seul frère survivant des GUIDONI avec qui elle s'est finalement mariée le 30 décembre 1770), acte qui fait état d'une dispense préalable pour affinité au 2ème degré délivrée par l'évêque du diocèse, Matteo GUASCO.

Deux frères étant parents au 2ème degré, je pense qu'il est donc fort probable que le fiancé de Maria Ghjentile faisant partie des conjurés mis à mort le 25 septembre 1769 soit bien Giovanni GUIDONI, frère de Giovan Santu GUIDONI.

Au delà de ce document essentiel, il ressort aussi des pièces du procès des auteurs de la conspiration d'Oletta que nous avons pu consulter et, en particulier, de l'interrogatoire des cinq suppliciés, que Giovanni GUIDONI était bien fiancé à l'époque de son arrestation comme en témoigne ses propres déclarations consignées par le rapporteur nommé BAUDE.

Où a vécu Maria Ghjentile?

Maria Ghjentile a vécu simplement (elle était femme au foyer et son mari laboureur comme le précisent les divers actes civils ou religieux dans lesquels les époux sont mentionnés) dans cette maison aujourd'hui en ruine du hameau de Munticellu.

L'abbé Antoine COSTA nous indique dans ses écrits qu'elle était appelée à l'époque "Maria Gentile GUIDONI du Munticellu".

Cette maison appartient toujours à ses descendants toujours vivants et demeurant à Poghju d'Oletta dans cette autre maison voisine.

Quelle a été sa descendance?

Maria Ghjentile et Giovan Santu GUIDONI ont eu 11 enfants dont deux ont été appelés Giovanni en mémoire certainement de Giovanni GUIDONI, son fiancé disparu.

La réalisation d'une généalogie descendante nous a permis d'identifier une grande partie de ses nombreux descendants jusqu'à la neuvième génération.

Quel message nous laisse-t-elle?

Comme Antigone, Maria Ghjentile, a bravé l'interdit afin de donner une sépulture chrétienne à son fiancé dont la dépouille était condamnée à rester pourrir et à être dévorée par les charognards.

Comme Antigone, Maria Ghjentile incarne à jamais la figure d'une rebelle qui s'est dressée seule contre le pouvoir du roi de France, Louis XV.

Elle est celle qui a dit non à la raison d'Etat pour obéir à sa seule conscience et à l'ordre divin, quitte à payer de sa vie son refus.

Comme Antigone, Maria Ghjentile finit par incarner l'esprit de résistance à tout pouvoir injuste, illégitime.

Il ne s'agit pas toutefois de n'importe quelle résistance.

Maria Ghjentile n'avait pas d'armes, pas de troupes, elle n'avait, a priori, aucune ambition politique personnelle.

Elle n'avait que sa piété et ses convictions.

Comme Antigone, Maria Ghjentile était faite pour l'amour et non point pour la haine.

Aussi, elle nous invite aujourd'hui à réfléchir sur le conflit de toutes les époques qui existe entre conscience et pouvoir et à nous poser les questions redoutables suivantes: jusqu'où obéir à un pouvoir? que peut exiger un Etat de ses citoyens? notre liberté est-elle toujours absolue, même lorsque nous en sommes convaincus?

Voilà, je vais en terminer en faisant miens ces quelques mots d'une autre grande dame qui nous a quittés il y a quelques jours, Simone Veil:

"Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants et la défendre, non seulement contre les forces de la nature qui la menacent mais encore davantage contre la folie des hommes".

Vi ringraziau

U Merre
Antoine VINCENTI